

**Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du Mercredi 23 Avril 2014**

La séance est ouverte à 19 heures 45 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Isabelle GRISET, Eric LAFURIE, Jocelyne AUDRAN MAURY, Patrick LAVILLE, Lionel CHABREYRIE, Hervé CLEDEL, Laurence GOURSAT, Jean DELVERT (arrivé à 20h15)

Absents excusés : Nicole CREMOUX, Jean-Paul CAMPASTIE

9 membres sont présents.

Secrétaire de séance : Isabelle GRISET

Ordre du jour :

Délibérations :

- Vote du budget primitif « transport » 2014
- Vote du budget primitif « commune » 2014

A noter comme chaque année lors de ces votes la présence de Monsieur MONTOURCY, Receveur Municipal auprès du Centre des Finances Publiques de Martel.

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

1 / Délibération : vote du budget primitif « transport » 2014

M le maire, expose à l'assemblée le détail du budget primitif « transport 2014 ».

Le détail ressort ainsi :

Dépenses d'exploitation : Charges à caractère général : 2 757.83€ et charges de personnel : 0 € et charges financières : 0 € et opérations d'ordre : 4.266,00€ - solde d'exécution négatif reporté N-1 : 823.41€.

Recettes d'exploitation : ventes de prestations : 450.00€ et subventions d'exploitation : 1743.10€ -- produit exceptionnel (subvention du budget commune) 5 654.14€.

Dépenses d'investissement : Immobilisations corporelles : 3 839.54€ - Emprunts : 0€ - solde d'exécution négatif reporté N-1: 426.46€.

Recettes d'investissement : opération d'ordre : 4 266.00€.

Soit un équilibre en fonctionnement à 7 847.24€ et en investissement à 4 266.00€

Le Conseil Municipal après discussion et en avoir délibéré, vote à l'unanimité des 8 membres présents le budget « transports 2014 ».

2/ Délibération : vote du budget primitif « commune » 2014

M le maire expose à l'assemblée le détail du budget primitif « commune 2014 ».

Le détail ressort ainsi :

Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère général : 72 710.60€ - Charges de personnel :

98 541.00€ et atténuations de produits : 16 059.90 - autres charges de gestion courante : 48 603.94€ - charges financières : 7 669.84€ - charges exceptionnelles (transfert vers transport) 5 654.14€ et dépenses imprévues 1 500€ - opérations d'ordre :41 392.00€

Recettes de fonctionnement : produits des services, du domaine et ventes : 395.00€ - impôts et taxes : 121 230.50€ et dotations et participations : 89 558.00€ - autres produits de gestion courante : 24 527.63€ - produits exceptionnels : 44.09€ - résultat reporté N-1 : 56 376.20€

Dépenses d'investissement : immobilisations incorporelles 3 500.00€ - subventions d'équipement versées : 76.135€ (en reste à réaliser RAR) et immobilisations corporelles : 39 281.23€ (dont RAR : 9 781.23€) et emprunts et dettes : 149 016.16€ - opération patrimoniale :1€ - solde d'exécution reporté N-1 : 2 083.16€

Recettes d'investissement : - Subventions d'investissement : 132 533.84€ (dont RAR: 82 533.84€) - Emprunts et dettes : 40 960.16€ - dotations, fonds, réserves : 3 800.00€ - excédent de fonds capitalisés : 5 465.55€ - autres : 750,00€ - opérations d'ordre de transfert entre sections : 41 393.00€.

Soit un équilibre en fonctionnement à 292 131.42€ et en investissement à 270 016.55€

Le Conseil Municipal après discussion et en avoir délibéré, vote à l'unanimité des 9 membres présents le budget « commune 2014 ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Monsieur le Maire à 20 h 45 mn.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.